

CTG

Convention Territoriale Globale

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
4 rue de la République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tél. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Table des matières

I.	ELEMENTS DE CONTEXTE	4
1.	Portrait du territoire	4
	Compétences Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges.....	6
2.	Un Territoire : 5 centres bourgs.....	6
II.	DEMOGRAPHIE	7
1.	Une population stable mais vieillissante	7
2.	Structure familiale (en %)	8
3.	Socio-économique	10
III.	ECONOMIE.....	10
1.	Le marché du travail	10
2.	L'égalité hommes/femmes	12
IV.	LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES	13
1.	Les équipements du territoire	13
2.	L'aménagement numérique du territoire	14
V.	L'ENFANCE - JEUNESSE.....	15
1.	Petite enfance de 0 à 3 ans.....	15
2.	L'enfance de 3 à 14 ans.....	19
3.	La jeunesse de 15 à 25 ans	21
4.	La parentalité.....	22
VI.	LA VIE SOCIALE	24
1.	Sport Santé	24
2.	Le tissu associatif	24
VII.	L'INCLUSION ET AUTONOMIE	26
1.	Les bénéficiaires des allocations aux adultes handicapés et d'éducation de l'enfant handicapé 26	
	• Un développement de l'offre de services adaptés (<i>accueils spécialisés, transport, accessibilité...</i>),	27
	• Une intégration du handicap dans toutes les politiques publiques, notamment dans les actions éducatives, culturelles, sportives et de loisirs,	27
2.	Personnes en situation de dépendance	27
VIII.	L'ACTION SOCIALE	28
1.	Des services structurés sur l'ensemble du territoire	28
2.	La précarité.....	29
3.	L'accès au droit	29

4.	Public allocataire de la CAF.....	29
IX.	LOGEMENT	30
1.	Logements sociaux	30
2.	Statut d'occupation des logements	31
3.	Un coût du logement attractif par rapport à Toulouse :	31
X.	MOBILITE	32
1.	Un territoire confronté à l'éloignement des services	32
2.	L'offre de transports en commun	32
3.	L'automobile : moyen de déplacement principal	33
XI.	Conclusion	33

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

La Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges a signé sa première Convention Territoriale Globale (CTG) en janvier 2023.

La CTG représente un engagement stratégique pluriannuel entre la Communauté de communes, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Elle vise à coordonner les politiques sociales en tenant compte des spécificités locales, au service des habitants, et notamment des familles du territoire.

Le diagnostic de territoire constitue une **étape préalable et essentielle à la mise en œuvre de la CTG**. Il permet d'identifier les ressources, les besoins, les disparités territoriales ainsi que les axes d'amélioration. Cette approche partagée et transversale des problématiques locales vise à impulser un véritable projet social de territoire.

Les informations mobilisées dans ce diagnostic proviennent principalement de sources internes à la Communauté de communes : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), le Centre social Azimut, les services urbanisme, Économie, Logement, ainsi que le Pôle Enfance-Jeunesse (*Petite Enfance, Enfance, Jeunesse*). Des éléments issus d'autres démarches partenariales ont également été intégrés, notamment ceux des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) et du Contrat Local de Santé (CLS).

Les « paroles d'habitants » sont issues d'un questionnaire mis à disposition des habitants en version numérique du 1^{er} juillet au 15 septembre 2025.

Les données statistiques sont issues de sources officielles, telles que l'INSEE ou la CAF, avec l'objectif de mobiliser les données les plus récentes disponibles. Les éventuelles limites liées à l'obsolescence ou aux découpages territoriaux sont précisées en légende des graphiques et tableaux.

Ce diagnostic constitue une photographie du territoire à un instant donné. Il propose un regard croisé sur les différentes thématiques sociales, avec une portée à la fois stratégique (**orientation des politiques publiques**) et opérationnelle (**adaptation de l'offre de services**).

L'objectif global de cette démarche est de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées en direction des habitants, en particulier dans le champ social. Il s'agit d'optimiser l'offre existante et/ou de développer de nouveaux dispositifs, à partir de l'identification partagée des besoins prioritaires.

Enfin, les données sont systématiquement mises en perspective avec les échelons supérieurs (*départemental, régional, national*) afin de situer les spécificités locales dans leur contexte.

1. Portrait du territoire



Localisation : située au sud-ouest de Toulouse, en Haute-Garonne (Occitanie).

Superficie : 985,48 km².

Nombre de communes : 104, la plus grande intercommunalité d'Occitanie.

Population : 44 244 habitants (INSEE 2022).

La Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges est une intercommunalité de 44 244 habitants (*recensement INSEE 2022*), située au sud-ouest de Toulouse, dans le département de la Haute-Garonne, en région Occitanie. Elle est limitrophe des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. Il s'agit d'un territoire très étendu, essentiellement rural, appartenant au Pays Comminges Pyrénées.

La Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges (*CC Cœur Coteaux Comminges*) se distingue par son envergure territoriale : elle est la 5^{eme} communauté de communes d'Occitanie en nombre d'habitants, et le premier EPCI de la région par le nombre de communes, avec 104 communes réparties sur 985,5 km².

Hormis Saint-Gaudens, qui regroupe à lui seul 11 773 habitants — soit environ un quart de la population intercommunale — le territoire est composé majoritairement de petites communes faiblement peuplées. La répartition démographique est la suivante :

- 7 communes comptent entre 1 000 et 2 800 habitants,
- 9 entre 500 et 1 000 habitants,
- 54 entre 100 et 500 habitants,
- 33 ont moins de 100 habitants.

Cette étendue territoriale, associée à une faible densité de population, génère des enjeux spécifiques en matière de services publics, de mobilité, d'accès aux soins et à l'éducation.

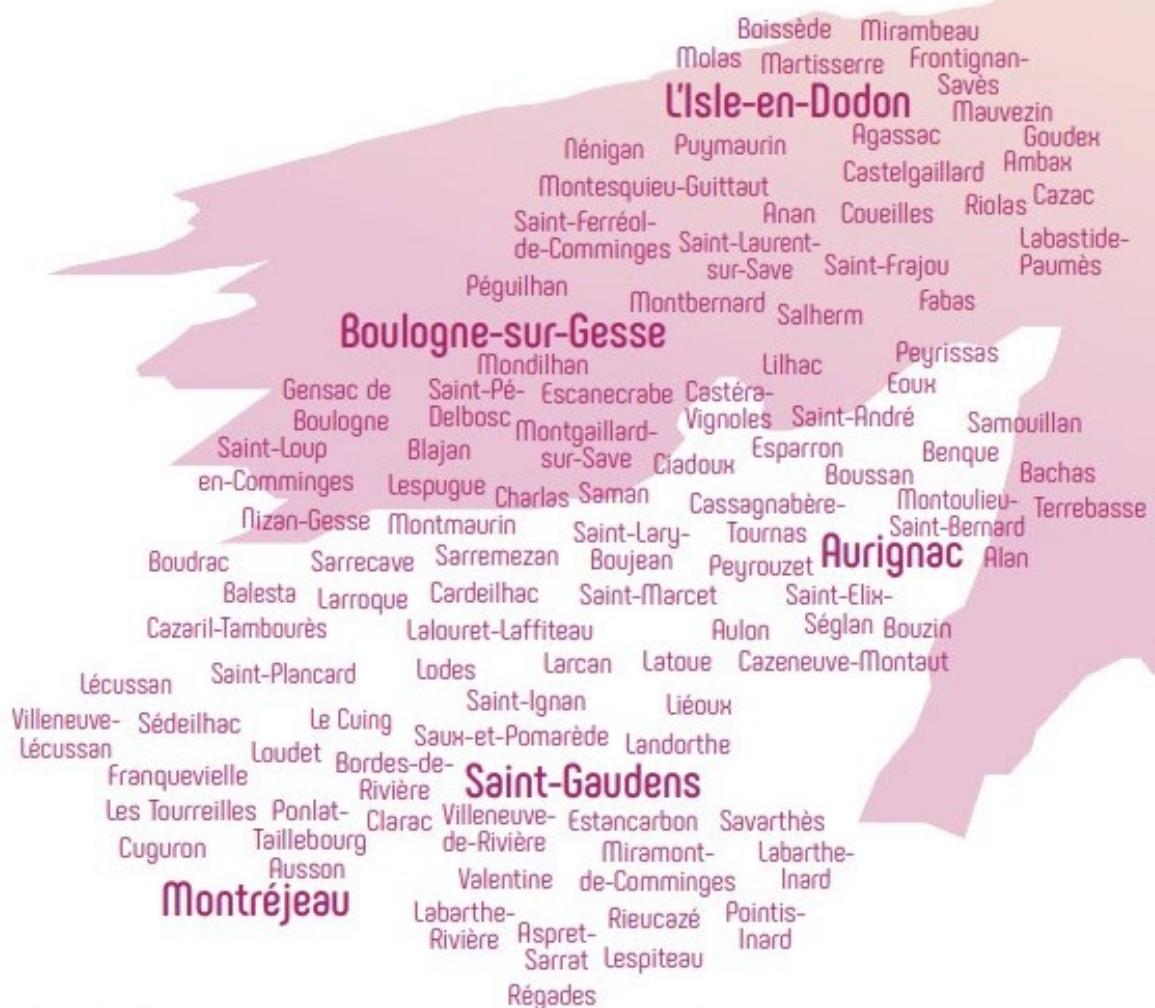
Le territoire est **inscrit dans plusieurs dispositifs d'aménagement et de redynamisation** :

- Petites Villes de Demain : Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon,
- Villages d'Avenir : Montréjeau, Miramont-de-Comminges et Valentine,
- Quartier Politique de la Ville (QPV) : Saint-Gaudens.

Ces dispositifs illustrent la reconnaissance des besoins spécifiques de revitalisation, de développement économique et de renforcement des services de proximité sur ce territoire.

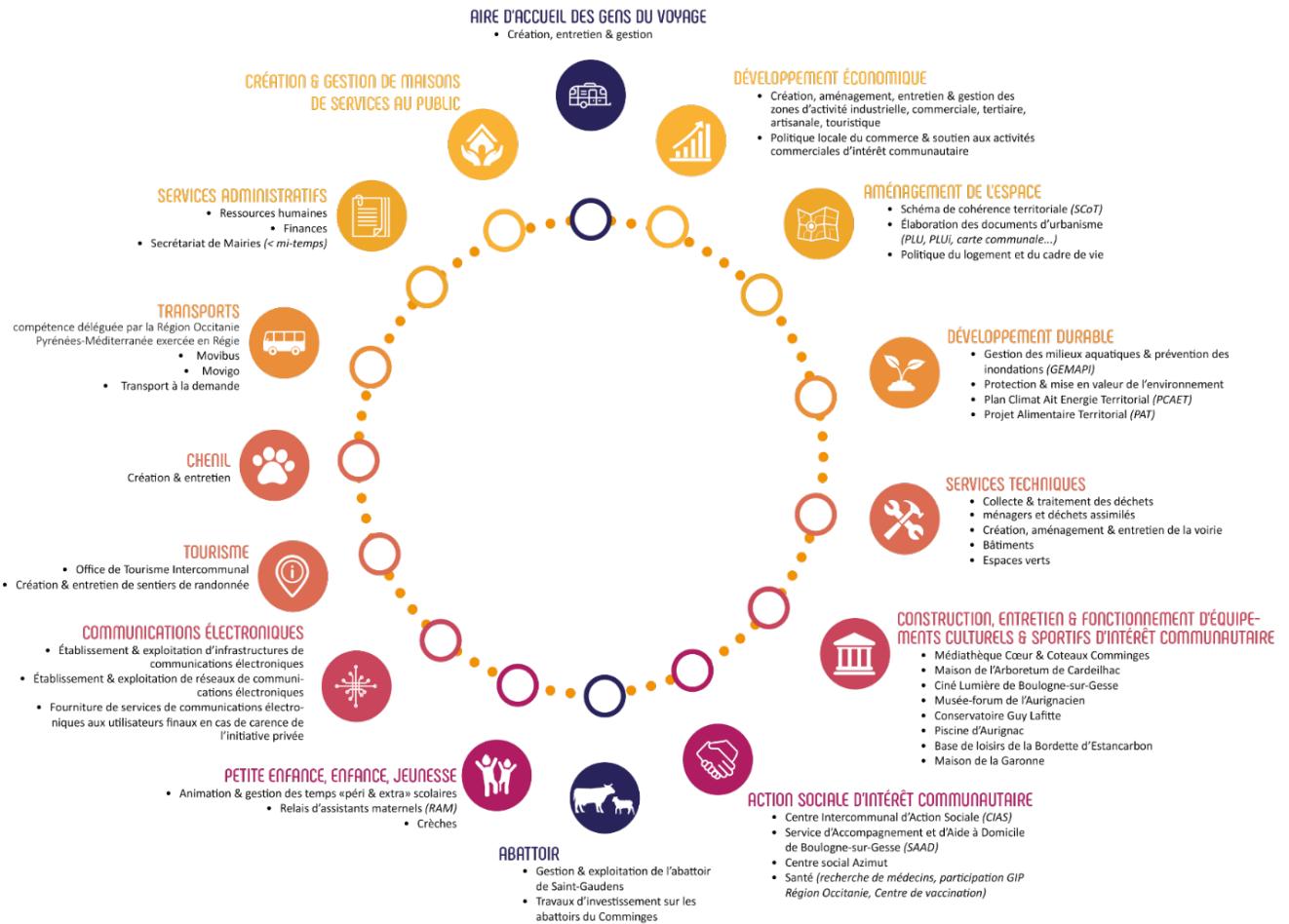
1^{ère} intercommunalité d'Occitanie en nombre de communes

6^{ème} intercommunalité de France en nombre de communes



104 communes, 1 territoire

Compétences communauté de communes Cœur Coteaux Comminges



2. Un territoire : 5 centres bourgs

Indicateurs	Saint-Gaudens	Montréjeau	Boulogne-sur-Gesse	L'Isle-en-Dodon	Aurignac	CC Cœur et Coteaux du Comminges
Population	11 613	2 700	1 656	1 628	1 242	44 244
Médiane du niveau de vie €	19 530 €	18 150 €	19 490 €	19 930 €	20 520 €	20 890 €
Taux de chômage des 15 à 64 ans	17,9 %	24.3%	14 %	16.4%	13.8 %	13,2 %

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2021

Près de 42,7 % de la population du territoire est concentrée dans les cinq centres-bourgs, dont plus d'un quart (26,35 %) à Saint-Gaudens.

Le revenu fiscal médian de la Communauté de communes s'élève à 20 890 €, un niveau inférieur à la moyenne départementale (24 230 €). Dans les centres-bourgs, ce revenu est globalement encore plus bas : l'écart est particulièrement marqué à Montréjeau, où la médiane du niveau de vie est de 18 150 €, soit 2 740 € de moins que la moyenne intercommunale.

Les 5 centres-bourgs jouent un rôle structurant sur le territoire, concentrant à la fois la population, les services et les infrastructures. Toutefois, des écarts socio-économiques importants apparaissent entre eux. Montréjeau, en particulier, cumule une médiane de niveau de vie faible et un taux de chômage très élevé (24,3 %), ce qui en fait un point de vigilance pour les politiques sociales et d'insertion.

Saint-Gaudens, bien qu'étant le principal pôle urbain, présente aussi un taux de chômage élevé, ce qui témoigne de la fragilité socio-économique même dans les zones les plus peuplées. À l'inverse, Aurignac et Boulogne-sur-Gesse se situent dans des marges plus favorables, bien que les indicateurs restent en deçà de la moyenne départementale.

Ces constats invitent à territorialiser les réponses sociales et économiques, en tenant compte des disparités internes entre centres-bourgs, et à renforcer la coopération intercommunale autour des enjeux d'accès à l'emploi, à la formation, et à un accompagnement social de proximité.

II. DÉMOGRAPHIE

1. Une population stable mais vieillissante

La population intercommunale représente environ 3 % de la population du département. Elle s'élève à 44 068 habitants selon le recensement INSEE de 2022. Cette population est globalement stable entre 2014 et 2022 (*0 % de variation*), avec un solde naturel négatif (-0,6 %) compensé par un solde migratoire positif (+0,6 %). À l'inverse, la Haute-Garonne a connu une hausse démographique de + 1,2 % sur la même période.

La Communauté de communes se distingue par **une proportion très élevée de personnes âgées** : 38 % des habitants ont plus de 60 ans, contre 21,9 % au niveau départemental. À l'inverse, les 15-44 ans représentent seulement 27,4 % de la population, contre 41,6 % en Haute-Garonne.

	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
Population	44 244	1 456 264
Moins de 20 ans	19,36 %	23,61 %
De 20 à 39 ans	17,2 %	28,61 %
De 40 à 64 ans	32,89 %	30,74 %
65 ans et plus	30,73 %	17,04 %

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitations principales 2022

En 2022, 6 362 habitants de la CC Cœur et Coteaux du Comminges sont âgés de moins de 15 ans et 5 801 sont âgés de 15 à 29 ans ; ainsi, les jeunes de moins de 30 ans représentent 27,5 % de la population, moins que dans le département (38 %) ou en Occitanie (33 %).

Près de 6 350 habitants sont âgés de 65 à 74 ans et un peu plus de 6 700 sont âgés de 75 ans ou plus ; ainsi, le territoire compte 29,4 % de personnes âgées de 65 ans ou plus (respectivement, 14,3 % et 15,1 %), part nettement supérieure à celle de la Haute-Garonne (16 %) et également plus élevée que celle de la région (23%) et que celle observée au niveau national (21 %). Dans les communes de la CC Cœur et Coteaux du Comminges, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus varie entre 4,0 % à Riolas et 25,0 % à Saint-Loup-en-Comminges mais il s'agit de communes peu peuplées, respectivement 51 et 37 habitants. Dans les 7 communes de plus de 1 000 habitants, cette part varie

entre 12,8 % à Aurignac et 22,9 % à Boulogne-sur-Gesse. La répartition par commune de la population selon l'âge des habitants est détaillée en annexe.

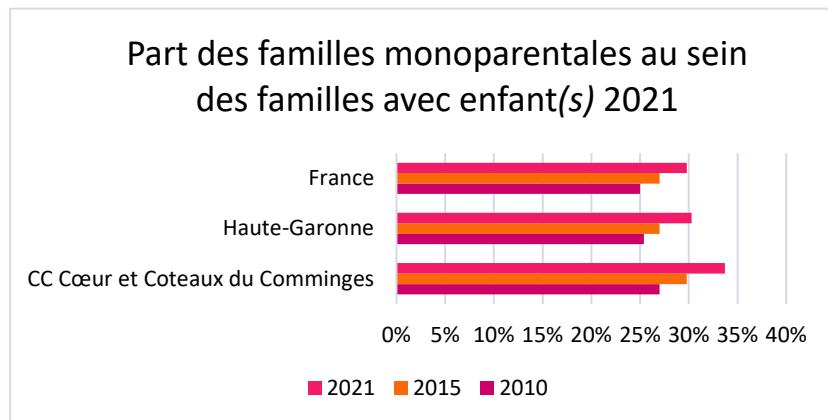
Entre 2013 et 2019, la population de la Cc Cœur et Coteaux du Comminges a vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 135 à 147 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. En 2019, cet indice de vieillissement est nettement plus élevé que ceux du département (69), de la région (100) ou de la France métropolitaine (84).

Sources : Profil 2023 Cœur Coteaux Comminges (Contrat Local de santé)

Le vieillissement de la population est un marqueur fort du territoire, avec un indice de vieillissement de 147 (contre 69 au niveau départemental). Ce vieillissement soulève des enjeux d'adaptation des politiques publiques : maintien à domicile, accès aux soins, offre de logements adaptés, lutte contre l'isolement, et transmission intergénérationnelle. Parallèlement, la faible présence des jeunes actifs (15-44 ans) interroge la capacité d'attractivité résidentielle et économique du territoire.

2. Structure familiale [en %]

	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
Part de familles monoparentales	9,8%	10%
Part de couples avec enfant(s) à charge	19,8%	23%
Part de couples sans enfant	30,0%	24%
Part de personnes seules	39%	41%



Sources : INSEE 2021

Indicateurs	CC Cœur et Coteaux du Comminges						Haute-Garonne	
	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution*	2023	Evolution*
Familles CAF et MSA avec enfants de moins de 3 ans	914	872	909	946	937	0.6%	38247	-1.4%
Enfants CAF et MSA de moins de 3 ans	999	963	1003	1044	1022	0.6%	41428	-1.5%
Enfants CAF et MSA de 3 à 5 ans	1033	1034	979	978	1003	-0.7%	41116	-1.8%
Part de familles monoparentales avec enfants de moins de 3 ans	21.3%	22.5%	21.1%	23.7%	25.1%	4.1%	17.1%	2.9%
Taux de familles CAF avec enfants de moins de 3 ans dont tous les parents travaillent	47.2%	47.6%	48.7%	50.1%	52.0%	2.4%	57.9%	1.7%
Taux enfants CAF et MSA de moins de 3 ans avec RSA ou AAH	44.2%	44.4%	44.1%	46.5%	48.2%	2.2%	31.3%	-1.1%

*Evolution annuelle moyenne

Sources : CNAF, CCMSA et Acoss-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

33,7 % des familles avec enfants sont monoparentales, soit +3,4 points par rapport à la Haute-Garonne et +3,9 points par rapport à la France.

25,1 % des familles avec enfants de moins de 3 ans sont *monoparentales* (+8 points par rapport au département).

52 % des familles CAF avec enfants de moins de 3 ans ont tous les parents en emploi, soit un taux inférieur à la moyenne départementale (57,9 %).

Près de 48,2 % des enfants de moins de 3 ans vivent dans des familles percevant le RSA ou l'AAH (contre 31,3 % en Haute-Garonne).

La monoparentalité constitue un enjeu social central sur le territoire (*entre 2010 et 2021 une augmentation de 29.9 %*) en lien avec les difficultés d'insertion professionnelle, la précarité, l'accès au logement et à la garde d'enfants. L'accompagnement spécifique de ces familles (*soutien à la parentalité, accès à l'emploi, articulation garde/insertion*) doit être renforcé dans la stratégie CTG. Par ailleurs, la part importante de couples sans enfants (30 %) et de personnes seules (39 %) renforce les enjeux liés à l'isolement social, notamment en milieu rural.

3. Socio-économique

	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
Revenu fiscal médian (UC) 2020	13 986,06 €	23 730,00 €
Revenu fiscal de réf. moyen des foyers fiscaux 2022	21 080,43 €	30 089,50 €
Taux d'activité (15-64 ans) 2020	75,5	75,5
Taux de chômage (15-64 ans) 2020	10,8	11,8
Taux de chômage - femmes de (15-64 ans) 2020	10,9	13,0
Taux de chômage - hommes (15-64 ans) 2020	10,6	10,7

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

Le territoire présente un taux d'activité conforme à la moyenne départementale, mais les niveaux de revenus sont nettement inférieurs, traduisant une réalité économique fragile. Le revenu fiscal médian est près de 10 000 € inférieur à celui du département. Si le taux de chômage est légèrement inférieur à la moyenne départementale, cela peut s'expliquer par la structure démographique (*forte part de retraités*), et non par une dynamique économique. La précarité, les contrats courts et l'emploi à temps partiel restent des réalités, en particulier chez les femmes.

III. ÉCONOMIE

1. Le marché du travail

a. Le niveau d'étude

Diplôme le plus élevé des hommes et femmes non scolarisés de 15 ans et plus

	Hommes	Hommes	Femmes	Femmes
Indicateurs	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
Aucun diplôme ou CEP	20,4	12,5	24,2	15
BEPC, Brevet, DNB	6,1	4,1	8	5,3
CAP, BEP	33,8	22,1	23,6	16,5
BAC	17,8	17	20,2	18,2
BAC+2	8,8	12,7	10,2	14
BAC+3 ou BAC+4	6,5	10,3	8,8	14,4
BAC+5 ou plus	6,5	21,2	4,9	16,6

b. Catégories socio professionnelles

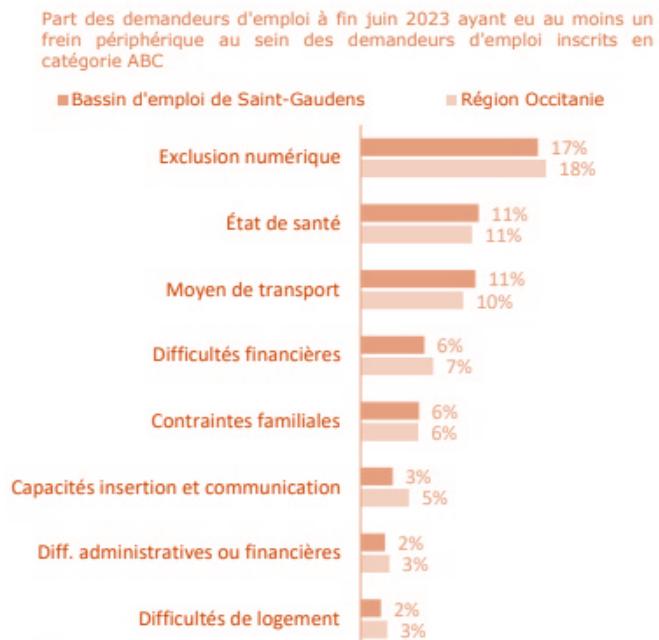
	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
	Part	Part	Évol.2010-2021	Évol.2010-2021
Agriculteurs exploitants	2,2%	0,4%	-21.5%	-9.6%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,8%	4,5%	6.2%	19.6%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,3%	18,7%	6.8%	29.8%
Professions intermédiaires	11,7%	18,5%	11.7%	30.3%
Employés	16,7%	15,6%	49.5%	54.6%
Ouvriers	12,6%	10,5%	-7.4%	1.2%
Retraités	38,7%	22,0%	-8.4%	1.8%
Autres sans activité professionnelle	7,0%	9,9%	62.3%	34.0%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire – 2021

16 % des agriculteurs exploitants de Haute Garonne habitent la Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges. La part des agriculteurs a baissé de 21.5% entre 2010 et 2021 sur le territoire.

La part des cadres et des professions intellectuelles est très inférieure à l'échelon départemental (- 13.4 points).

c. Les freins à l'emploi

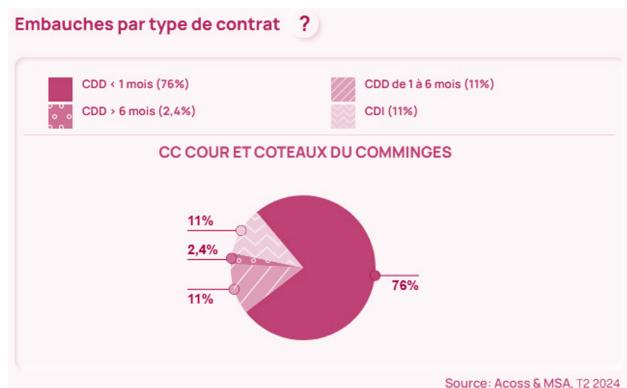


Le principal frein périphérique à l'emploi le plus fréquemment cité par les bénéficiaires du RSA du bassin d'emploi de Saint-Gaudens concerne **l'exclusion numérique** (18% des bénéficiaires RSA).

Dans le cadre des travaux préparatoires à la mise en place de France Travail, des expérimentations sur l'accompagnement intensif (15 à 20 heures par semaine) des publics RSA se déroulent en 2023 dans 19 territoires en France.

L'ensemble des autres freins est également plus marqué pour les bénéficiaires du RSA en comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Le second le plus fréquemment mentionné concerne **le transport (17%)**.



2. L'égalité hommes/femmes

a. Un accès à l'emploi des femmes plutôt défavorable relativement à la situation nationale

Dans la Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges, 4 indicateurs excèdent significativement la valeur nationale :

- La part des inactifs parmi les 15-64 ans (*hors étudiants et retraités*),
- La part des résidents travaillant à temps partiel,
- La part des résidents salariés en contrat précaire (*hors apprentissage et stages rémunérés*),
- La part des 15-24 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation.

L'indicateur de la part des 15-24 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation apparaît comme celui qui marque le plus le territoire avec une valeur de 24.4 % contre 17.3 % en France.

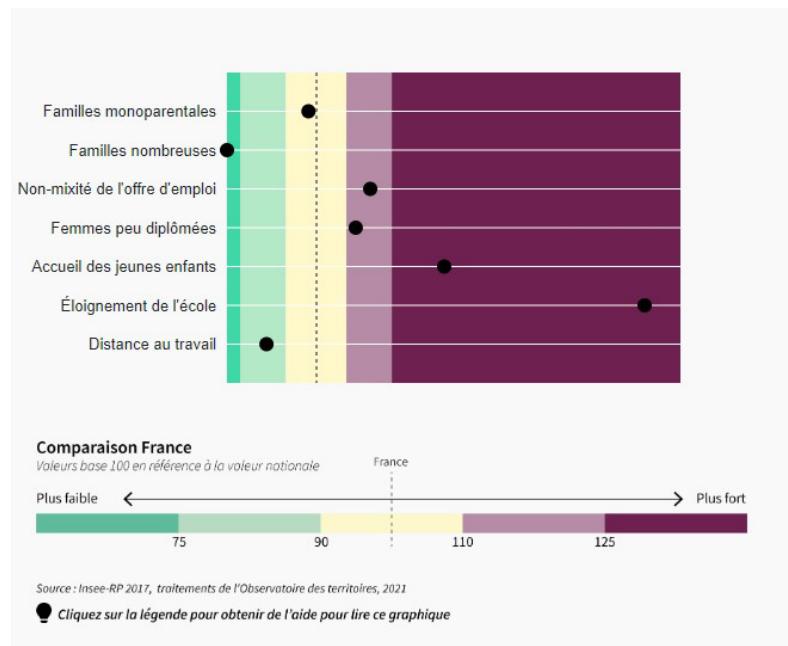
Les inégalités entre les femmes et les hommes en matière d'accès à l'emploi et de conditions de travail sont globalement plus marquées dans la Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges relativement à ce qu'on observe dans l'ensemble du pays. L'indicateur part des résidents travaillant à temps partiel est celui pour lequel les inégalités entre les femmes et les hommes sont le plus marquées avec une valeur de 31 % pour les femmes contre 9.5 % pour les hommes.



b. Des freins potentiels à l'emploi des femmes plutôt marqués

Dans la Communauté de Communes Cœur Coteaux Comminges, 4 indicateurs de freins potentiels à l'accès à l'emploi des femmes excèdent significativement la valeur nationale.

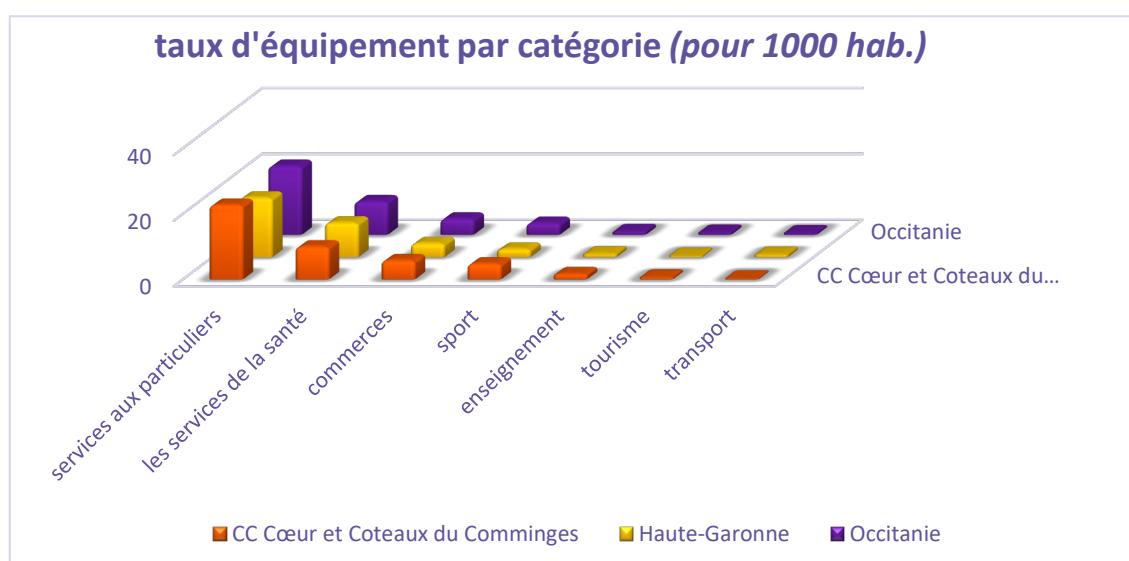
- Indice de ségrégation femmes / hommes des secteurs d'activité,
- Part des femmes sans diplôme ou titulaires d'un diplôme inférieur au niveau bac
- Part des enfants de moins de 3 ans n'ayant théoriquement pas de place d'accueil,
- Part des 6-10 ans scolarisés hors de leur commune de résidence.



Un taux de chômage élevé et une faible qualification des actifs rendent difficile l'insertion durable. Les femmes sont particulièrement touchées par les temps partiels et les freins périphériques (*garde d'enfant, transport, formation*).

IV. LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES

1. Les équipements du territoire



	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne	Occitanie
Tous les équipements	46,1	37,6	42,3
Services aux particuliers	22,7	18,1	21
Les services de la santé	10	10,5	10,2
Commerces	5,8	4,2	4,9
Sport	4,8	2,5	3,6
Enseignement	1,7	1,1	1,1
Tourisme	0,7	0,4	0,8
Transport	0,3	0,9	0,6

Source : Insee, Base permanente des équipements – 2021

Le territoire de la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges dispose d'un taux d'équipement supérieur à la moyenne départementale et régionale. Ce résultat s'explique par la volonté de maintenir une offre de services de proximité dans un contexte rural.

Les équipements sportifs, commerciaux et éducatifs sont mieux représentés qu'ailleurs, témoignant d'un investissement local dans la qualité de vie. Toutefois, l'offre de transport collectif reste faible (*0,3 pour 1 000 habitants*), accentuant la dépendance à la voiture et posant des difficultés pour les personnes sans mobilité autonome (*jeunes, seniors, précaires*).

2. L'aménagement numérique du territoire

	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
Taux de non-couverture Très Haut Débit	8,23%	4,69%
Taux de non-couverture 4G	7,08%	5,42%

La fibre optique est déployée sur l'ensemble du territoire intercommunal. Au 31 mars 2025, le taux de couverture atteint 97 %, avec 71 communes entièrement couvertes à 100 % en accès raccordable (FTTH).

À titre de comparaison, le taux de couverture est de 94 % en Haute-Garonne et de 91 % au niveau national.

Source : Données ARCEP au 31 mars 2025

Le territoire affiche une excellente performance en matière de couverture fibre, grâce à une anticipation des enjeux de fracture numérique. Cela constitue un levier majeur pour l'attractivité résidentielle et économique, en particulier pour l'accueil de télétravailleurs, d'activités numériques ou d'usagers éloignés des centres urbains.

Cependant, des zones blanches mobiles persistent, notamment en très haut débit et 4G. Cela limite encore certains usages numériques, notamment dans les zones les plus isolées. L'effort doit donc se poursuivre sur les infrastructures mobiles.

V. L'ENFANCE - JEUNESSE

Le Projet Educatif du Territoire est un projet co-écrit et partagé par la collectivité, l'Éducation Nationale, la CAF, les parents, les associations et les enfants. Il ambitionne une éducation globale qui va bien au-delà du seul scolaire, en articulant les temps de vie, en promouvant la citoyenneté, en soutenant la parentalité, tout en s'engageant concrètement sur des enjeux de société comme le numérique et l'inclusion.

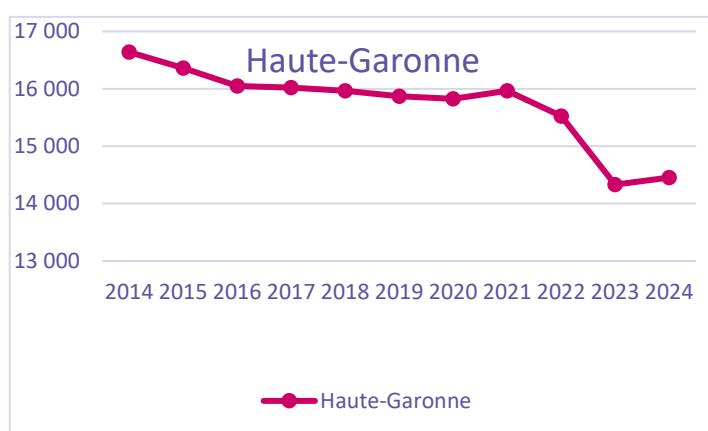
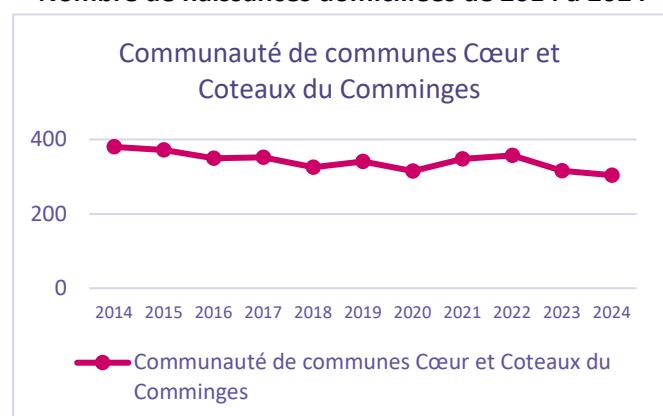
La Communauté de communes est engagée depuis 2017 sur le PEDT et Plan Mercredi. Il sera renouvelé dans la même temporalité que la CTG et en deviendra le versant éducatif.

1. Petite enfance de 0 à 3 ans

a. Les naissances

	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
2014	380	16 641
2015	372	16 363
2016	349	16 049
2017	352	16 024
2018	325	15 966
2019	341	15 870
2020	315	15 825
2021	348	15 968
2022	357	15 523
2023	316	14 331
2024	304	14 454

Nombre de naissances domiciliées de 2014 à 2024



Source : Insee, État civil

Entre 2014 et 2023, le nombre de naissances domiciliées sur le territoire de la CC Cœur Coteaux Comminges a diminué de 17 % (de 380 à 316 naissances), une baisse légèrement plus marquée qu'au niveau départemental (-14 %) et proche de la moyenne nationale (-18 %).

Cela reflète une dynamique de vieillissement démographique, préoccupante à moyen terme pour la structuration de l'offre petite enfance et scolaire.

b. Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant	Nombre de places
<u>Petite crèche</u> Halte-Garderie « La Souris Verte »	15
<u>Petite crèche</u> « Carabistouille »	20
<u>Petite crèche familiale</u> (<i>5 assistantes maternelles</i>) « Lutins Lutines »	16
<u>Crèche</u> « Il était une fois »	35
<u>Grande crèche</u> « La Belle Etoile »	40
TOTAL	126

Tous les EAJE du territoire sont portés en régie directe par la Communauté de communes.

Indicateurs	CC CŒUR COTEAUX COMMINGES						HAUTE- GARONNE	
	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution*	2023	Evolution*
Places agréées PMI en EAJE pour 100 enfants CAF et MSA < 3ans	12.4	13.1	12.6	12.1	12.3	-0.2%	31.1	2%
Enfants inscrits de moins de 6 ans en EAJE	371	310	316	353	307	-4.6%	23544	-1.5%

*Evolution annuelle moyenne

Sources : CNAF, CCMSA et Acoss-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

c. Les structures à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).

Depuis 2024, 3 EAJE sont labellisés AVIP

Ces structures contractualisent avec les parents demandeurs d'emploi, France Travail ou la Mission Locale.

C'est une avancée stratégique, permettant de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des parents, notamment des mères isolées.

d. L'accueil individuel

3 Relais Petite Enfance sur l'ensemble du territoire	Assistantes maternelles	Nombres de places
RPE Saperlipopette : secteur de Saint Gaudens et alentours (<i>19 communes</i>)	56	199
RPE Farandole des Coteaux : secteur d'Aurignac, de L'Isle-en-Dodon et de Boulogne-sur-Gesse (<i>64 communes</i>)	23	105
RPE les Petits Pas : secteur de Montréjeau et alentours (<i>21 communes</i>)	21	71
TOTAL	106	363

Indicateurs	CC CŒUR COTEAUX COMMINGES						HAUTE-GARONNE	
	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution*	2023	Evolution*
Assistantes maternelles agréées en activité au 31/12	102	94	94	89	85	-4.5%	4179	-3.8%
Assistantes maternelles en activité pour 100 enfants <3ans	10.2	9.8	9.4	8.5	8.3	-5%	10.1	-2.3
Assistantes maternelles en activité pour un ETP animatrice RPE	36.4	36.2	36.2	31.8	30.4	-4.5%	51.2	-5.4%
Assistantes maternelles de plus de 55 ans en activité au 31/12	29	35	35	37	37	6.3%	1265	-0.1%
Part des assistantes maternelles de plus de 55 ans en activité au 31/12	28.4%	37.2%	37.2%	41.6%	43.5%	3.8%	30.3%	1%
Part des assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus	24.5%	38.3%	34%	37.1%	43.5%	15.4%	12.8%	5.7%

*Evolution annuelle moyenne

Sources : CNAF, CCMSA et Acoss-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

106 assistantes maternelles agréées (363 places) recensées sur 3 Relais Petite Enfance.

La profession vieillit (43,5 % ont plus de 55 ans), avec une baisse annuelle moyenne de -4,5 %.

Le nombre moyen d'assistantes maternelles par animatrice RPE est bien inférieur à la moyenne départementale.

La part d'assistantes maternelles accueillant 5 enfants ou plus atteint 43,5 %, soit plus de 3 fois la moyenne départementale. Cela traduit à la fois une intensité de l'activité et un potentiel d'usure professionnelle.

e. Le choix du mode de garde

D'après l'enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2021 » réalisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) en partenariat avec la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et France Stratégie.

Parole d'habitants

88% des parents répondants déclarent que leur mode de garde correspond à leur choix initial.

"Peu d'assistantes maternelles disponibles

Mode de garde principal souhaité en semaine

Libellés	Les parents, y compris les beaux-parents	Les grands parents ou autre(s) membre(s) de la famille	Un(e) assistant(e) maternel(l)e	Un EAJE	L'école	Une garde à domicile	Autre
Aire de Paris	26%	2%	15%	52%	2%	2%	1%
Aire de 700 000 habitants ou plus (<i>Hors Paris</i>)	33%	1%	24%	39%	2%	1%	1%
Aire de 200 000 à moins de 700 000 habitants	41%	1%	21%	34%	2%	0%	1%
Aire de 50 000 à moins de 200 000 habitants	42%	3%	28%	22%	3%	1%	2%
Aire de moins de 50 000 habitants	40%	1%	35%	19%	3%	3%	0%
Commune hors attraction des villes	42%	7%	34%	13%	4%	0%	

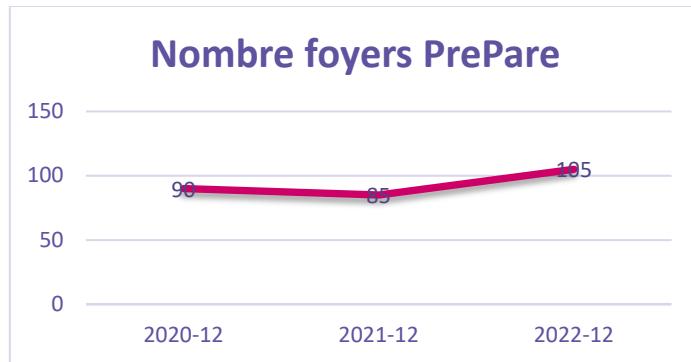
On observe que **le mode de garde principal** souhaité en milieu rural (*dans les communes hors attraction des villes*) est **la garde à domicile par les parents ou beaux-parents** 29% de plus que dans un établissement d'accueil du jeune enfant et 8% de plus que par un(e) assistant(e) maternel(l)e).

Indicateurs	CC CŒUR COTEAUX COMMINGES						HAUTE GARONNE	
	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution*	2023	Evolution*
Enfants CAF et MSA de moins de 3 ans	999	963	1003	1044	1022	0.6%	41428	-1.5%
Enfants de 2 ans scolarisés	6	6	26	24	ND	ND	ND	ND
Enfants inscrits de moins de 6 ans en EAJE	371	310	316	353	307	-4.6%	23544	-1.5%
Enfants de moins de 3 ans gardés par une assistante maternelle	313	318	296	297	316	0.2%	12093	0.1%
Part des Enfants de moins de 3 ans gardés par une assistante maternelle	31%	33%	30%	28%	31%		29%	
Part des Enfants de 3 - 5 ans gardés par une assistante maternelle	8%	8%	9%	6%	6%		2%	

*Evolution annuelle moyenne

Sources : CNAF, CCMSA et Acoss-Centre Pajemploi, MEN-DEPP, IMAJE

Les foyers bénéficiant de la prestation partagée d'éducation (PrePare)



Selon l'enquête DREES (2021), en zones rurales comme la CC Cœur Coteaux Comminges, les parents privilégient largement la garde à domicile par les parents eux-mêmes (42 %) ou les proches (7 %), bien plus que les EAJE (13 %).

Environ 35 % des enfants de moins de 3 ans seraient gardés à domicile sur le territoire. Ce chiffre est à nuancer car il peut inclure des gardes non déclarées ou hors territoire.

2. L'enfance de 3 à 14 ans

	CC Cœur et Coteaux du Comminges		Haute-Garonne	
Moins de 5 ans	1 789	4,0%	7 8352	5,4%
5 à 9 ans	2 117	4,8%	8 4509	5,8%
10 à 14 ans	2 456	5,6%	8 4795	5,8%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2022

a. Les établissements scolaires

	Nombre de classes Ecoles maternelles	Nombre de classes du Ecoles élémentaires	Nombre de classes du Ecoles primaires	Total
CC Cœur et Coteaux du Comminges	34	67	64	165
Haute-Garonne	1387	2603	1767	5757

Source : Géoclip, DEPP – 2022

Les 165 établissements scolaires du 1^{er} degré du territoire représentent 3% de ceux du département.

Il y a 7 collèges sur le territoire regroupant 2120 élèves soit 2.9% des collégiens du département.

b. Le périscolaire, extrascolaire et séjours

54 Activités de Loisirs Associées à l'Ecole (ALAE), 4 Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) qui accueillent en moyenne 700 enfants/an et 5 accueils de loisirs les mercredis sur nos 5 centres-bourgs.

Parole d'habitants

90% des parents répondants déclarent utiliser les services périscolaires et 63% l'extrascolaire.

"Avoir plus de temps de culture : livres, jeux de société, activités manuelles utiles avec des projets sur plusieurs jours"

Périscolaire 2024

Secteur périscolaire	Nombre d'inscrits école	Nombres d'inscrits périscolaire	Part des enfants scolarisés fréquentant le périscolaire
Cœur de Plaine (Montréjeau et alentours)	916	916	100 %
Coteaux (Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et l'Isle-en-Dodon)	880	880	100%
Plaine (Saint-Gaudens et alentours)	1307	1307	100%

Les mercredis

	L'Isle-en-Dodon	Aurignac	Boulogne-sur-Gesse	Montréjeau	Saint-Gaudens
Fréquentation moyenne 2024	25	31	28	26	116

Extrascolaire 2024

ALSH	Nombre d'inscrits
Aurignac	161
Boulogne-sur-Gesse	153
L'Isle-en-Dodon	154
Saint-Gaudens	622
TOTAL	1 090

Séjours 2024

Les séjours de 2024 ont permis à 274 enfants (**distincts**) de partir.

Séjours	Nombre d'inscrits
Ski	78
Culturel	59
Montagne	46
Paris	12
Itinérant vélo	8
Cirque	43
Océan	24
Mer	84

3. La jeunesse de 15 à 25 ans

	Population	Population des 15-19 ans	Part des 15-19 ans	Population des 20-24 ans	Part des 20-24 ans	Population des 15-24 ans	Part des 15-24 ans
CC Cœur et Coteaux du Comminges	44 244	2 205	4,98 %	1 758	3,97 %	3 963	8,96 %
Haute-Garonne	1 456 264	96 107	6,60 %	113 498	7,79 %	209 605	14,39 %

Source : Insee, RP exploitation principale 2022

a. Scolarité après 15 ans

	Population des 15-29 ans 2021	Population scolarisée 15-29 ans 2021	Part population scolarisée 15-29 ans 2021
Haute-Garonne	306 061	160 006	52,3%
CC Cœur et Coteaux du Comminges	5 857	2 199	37,5%

	Établissements du 2 nd degré	Total	Public	Privé sous contrat
Collèges	7	6	1	
Lycées d'enseignement général et technologique	1	1	0	
Lycées professionnels	1	1	0	
Lycées polyvalents	1	0	1	

Il y a 5 établissements d'enseignement supérieur, tous à Saint-Gaudens et un campus connecté : BTS, Licences (L1, L2, L3), Masters, formations en santé, diplômes universitaires, DAEU, formations « à la carte » ...).

	Part des hommes scolarisés		Part des femmes scolarisées	
	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
15 à 17 ans	93 %	95,5 %	93,5 %	96,5 %
18 à 24 ans	28,1 %	60,2 %	33,2 %	67,3 %
25 à 29 ans	2,3 %	11,8 %	4,6 %	13,9 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2021

Malgré la présence de 5 établissements d'enseignement supérieur à Saint-Gaudens, le taux de scolarisation des 15-29 ans est de 37,5 %, contre 52,3 % dans le département.

Ce taux tombe à 30,4 % pour les 18-29 ans, indiquant une fuite des jeunes vers les métropoles universitaires.

Sur le territoire 24,4 % des jeunes de 15–24 ans sont en situation NEET (*ni en emploi, ni en études, ni en formation*), contre 17,3 % au national. C'est un indicateur préoccupant d'exclusion sociale.

b. Les accueils de loisirs jeunesse

Les effectifs des accueils de jeunesse en 2024 font état de 196 jeunes de 11 à 17 ans inscrits dans les structures jeunesse du territoire.

Structure jeunesse	Jeunes inscrits
MJC Saint Gaudens (<i>site Saint Gaudens</i>)	44
MJC Saint Gaudens (<i>site Aurignac</i>)	50
Centre Social Azimut	20
MJC de L'Isle-en-Dodon	43
MJC de Montréjeau	4
Atout loisirs Comminges (<i>séjour Ski 2025</i>)	35

Malgré une offre existante, la question de l'accueil de loisirs des jeunes nécessite une réflexion pour répondre au mieux aux besoins des familles et des jeunes.

Parole d'habitants

12 % des familles répondantes déclarent que leurs enfants de 11 à 17 ans fréquentent une structure de loisirs.

Propositions d'habitants pour les jeunes :

- « Des lieux sécurisés où les jeunes puissent se retrouver »
- "Une structure pour les ados serait souhaitable à Boulogne-sur-Gesse"
- "Transport collectif pour fêtes de village pour éviter qu'ils ne conduisent sous alcool et des aides financières pour passer le permis"

4. La parentalité



La parentalité constitue un enjeu transversal sur le territoire, notamment dans un contexte marqué par une forte proportion de familles monoparentales (33,7 % des familles avec enfants). Le territoire se caractérise aussi par un isolement géographique, une précarité économique et un accès parfois difficile aux dispositifs de soutien. Il est donc crucial de renforcer l'accompagnement des parents à travers :

- Des espaces de soutien à la parentalité accessibles (*maisons des parents, itinérance, permanences de professionnels*).

- Un développement des actions collectives (*groupes de parole, ateliers éducatifs, REAAP*).
- Une meilleure articulation entre structures Petite Enfance et dispositifs d'insertion (*France Travail, MSA*).
- Un diagnostic partagé avec les familles et les partenaires locaux pour identifier les besoins spécifiques selon les âges des enfants.

Le territoire dispose d'une offre d'accueil diversifiée mais souffre de disparités géographiques. Les familles monoparentales et en précarité ont des besoins d'accompagnement accrus.

a. Le PRÉ (*Programme de Réussite Éducative*)

Ce dispositif vise à promouvoir l'égalité des chances pour les enfants de 2 à 18 ans, scolarisés ou habitant sur le territoire et présentant une ou des fragilités ou difficultés. Par une approche individuelle, la cellule de veille éducative, pluridisciplinaire, vous propose un parcours adapté à chaque enfant à l'aide d'actions concertées.

b. Les CLAS (*Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité*)

Ce dispositif offert aux enfants du CP au CM2, leur permet d'avoir accès à des outils culturels, citoyens et surtout leur permet d'apprendre à apprendre. Les ateliers se déroulent en dehors du temps de l'école et sont centrés sur des projets culturels et des apports méthodologiques de travail. Le CLAS a une vocation éducative, il contribue à l'épanouissement de l'enfant dans sa fonction d'élève et met en place des actions visant à faciliter la relation enfant-parent.

Sur le territoire, le dispositif CLAS est porté par plusieurs acteurs éducatifs

Porteur du CLAS	Lieu	Le nombre de collectifs	Nombre d'enfants	Classes concernées
CC Cœur Coteaux Comminges	Saint Gaudens	9 sur 3 écoles	90	CP au CM2
	Aurignac	3	30	CP au CM2
	Montréjeau	3	30	CP au CM2
CLAS APEL Atout Loisirs Comminges	Saint Gaudens	1 élémentaire 5 collèges	50 -60	CP à la 3 ^{ème}
MJC Saint-Gaudens	Saint Gaudens	2	32	6 ^{ème} à la 3 ^{ème}
	Aurignac	1	8	6 ^{ème} à la 3 ^{ème}

c. Les ludothèques

Les 4 ludothèques de la Communauté de communes sont des lieux ressources ouverts au public de 0 à 99 ans, ce sont des équipements culturels qui aident les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux. Elles sont également présentes dans de nombreux festivals et au sein des écoles du territoire.

En 2023 : 9 677 enfants et 5 733 adultes accueillis sur les ludothèques.

d. Lieux d'accueil enfants parents

L'association Ecoute Moi Grandir est un lieu de rencontre, de parole et d'écoute, pour les enfants de la naissance à 5 ans, accompagnés d'un adulte (*parents, grands-parents, assistantes maternelles...*).

Parole d'habitants

33 % des familles répondantes déclarent rencontrer parfois des difficultés éducatives.

- 38% font appel à leur entourage familiale et/ou amical
- 24 % font appel aux professionnels de l'enfance (12% école, 12% périscolaire et extrascolaire)
- 21% ne savent pas vers qui aller

Propositions d'habitants :

« Une ludothèque à Aurignac »

VI. LA VIE SOCIALE

1. Sport Santé

Depuis 2025, la Communauté de communes met en œuvre un Dispositif Intercommunal Sport et Santé, en lien avec le Contrat Local de Santé (CLS) et la Convention Territoriale Globale (CTG). Ce dispositif vise à promouvoir l'activité physique comme outil de prévention et d'inclusion sociale auprès de tous les publics.

Actions prévues :

- Baby sport : pour les enfants de 3 à 6 ans.
- Sport académie : pour les 3 à 17 ans, incluant des apprentissages comme le "Savoir rouler à vélo".
- Actions parentalité : activités communes parents/adolescents et familles.
- "Bouger au marché" : programme d'activité physique adaptée pour les seniors, dans une logique de santé publique et de lien social.
- Sport adapt' : activité physique adaptée aux publics vulnérables (*précarité, handicap, bénéficiaires ASEI...*).
- Réseau Vitalité : promotion de la pratique sportive en milieu professionnel.
- Savoir rouler pour adultes : apprentissage ou réapprentissage du vélo pour les adultes.

Ce dispositif témoigne d'une approche transversale du sport, mobilisant l'éducation, la santé, la parentalité et la cohésion sociale.

L'inclusion des publics éloignés ou fragiles est un levier important de cohésion sociale, à valoriser dans le cadre de la CTG. L'articulation avec le Contrat Local de Santé permet une meilleure coordination interinstitutionnelle.

2. Le tissu associatif

La Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges recense 1 153 associations actives sur son territoire.

Implantation territoriale :

102 communes accueillent au moins une association (*seules 2 communes n'en comptent aucune*).

387 associations sportives (soit 37 % du total), dont :

- 84 de chasse
- 29 de football
- 26 de gymnastique
- 24 d'arts martiaux
- 14 de rugby

246 associations loisirs et vie sociale, incluant entre autres :

- 77 comités des fêtes
- 10 foyers ruraux
- 22 associations de parents d'élèves

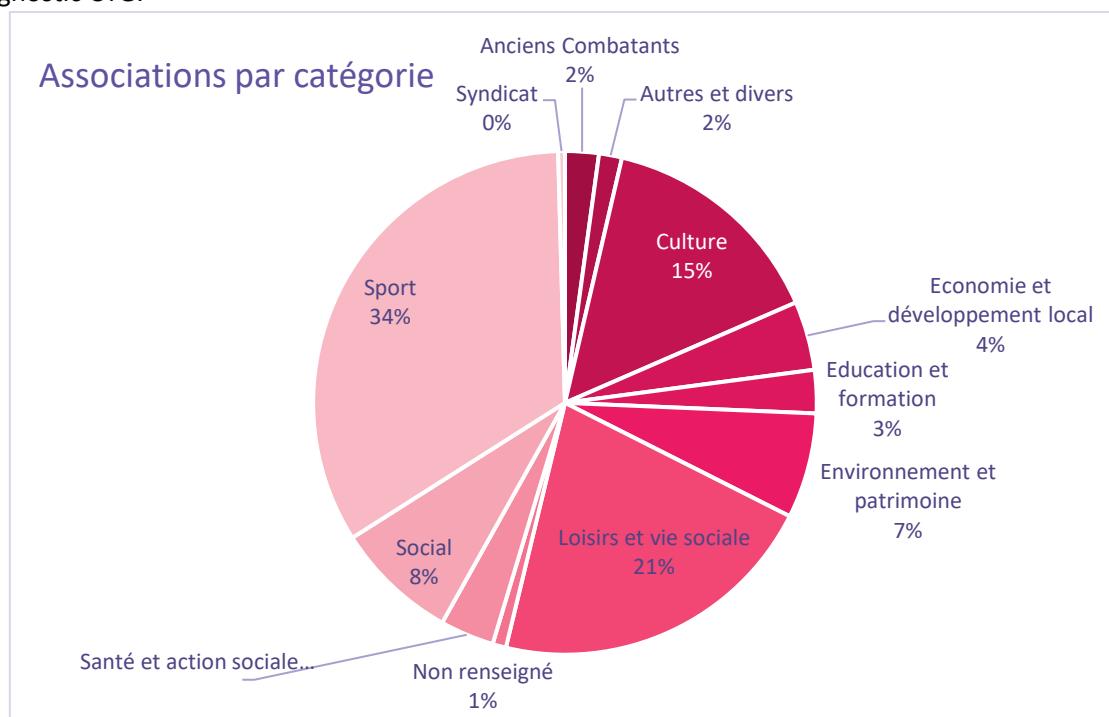
En 2024, 51 associations ont été subventionnées par la Communauté de communes, dont 35 implantées localement.

Le dynamisme associatif est remarquable, avec une très large couverture du territoire.

Les domaines d'intervention restent classiques en milieu rural : sport, festivités locales, éducation populaire.

Le soutien intercommunal est significatif.

Une meilleure reconnaissance des associations œuvrant sur des champs sociaux (*précarité, jeunesse, parentalité...*) permettrait d'élargir les réponses de proximité aux besoins sociaux identifiés dans le diagnostic CTG.

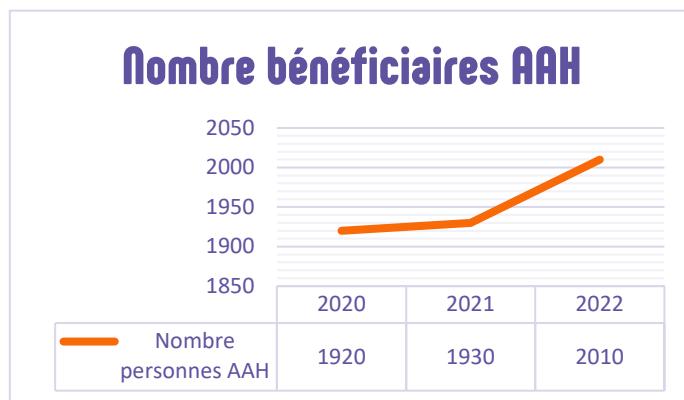


Source : data-asso.fr, mairies du territoire

VII. L'INCLUSION ET AUTONOMIE

1. Les bénéficiaires des allocations aux adultes handicapés et d'éducation de l'enfant handicapé

a. De nombreux bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé



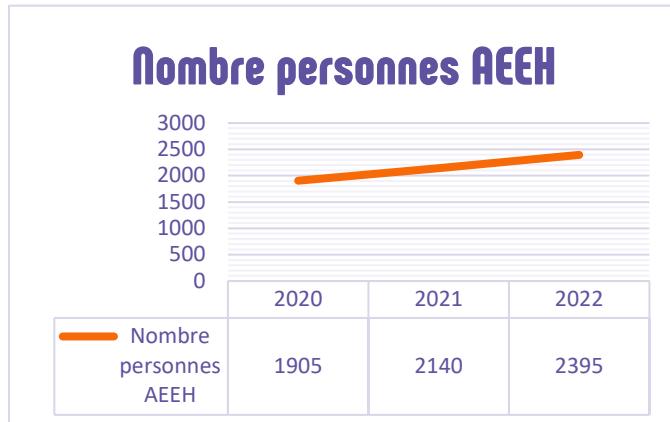
Entre 2020 et 2022, le nombre de bénéficiaires de l'AAH a augmenté de 4,7 %, soit 90 personnes supplémentaires.

Actuellement, près de 1 150 habitants de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, âgés de 20 à 59 ans, perçoivent l'AAH. Cela représente 6,0 % de cette tranche d'âge, soit le double de la moyenne nationale (3,1 %).

Entre 2015 et 2020, le nombre de bénéficiaires a progressé de 17 % sur le territoire, un taux supérieur à la région (+13 %), à la France (+10 %) mais inférieur à la progression départementale (+22 %).

b. Une part d'enfants en situation de handicap nettement plus élevée qu'au niveau national

En 2021, près de 700 enfants et jeunes de moins de 20 ans bénéficient de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) sur le territoire, soit 7,1 % des moins de 20 ans.



Ce taux est :

- Supérieur au niveau départemental (5 %),
- Très supérieur au niveau régional (3,6 %) et
- Pratiquement trois fois plus élevé que la moyenne nationale (2,4 %).

L'évolution entre 2015 et 2021 est marquée par une hausse de +165 % sur le territoire, soit une dynamique plus forte qu'au niveau régional (+83 %) ou national (+51 %).

Le nombre d'enfants concernés a par ailleurs bondi de 25,7 % entre 2020 et 2022 (*soit 490 enfants supplémentaires*).

c. Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Le territoire présente une forte prévalence du handicap, tant chez les adultes que chez les enfants, ce qui requiert :

- Un développement de l'offre de services adaptés (*accueils spécialisés, transport, accessibilité...*),
- Une intégration du handicap dans toutes les politiques publiques, notamment dans les actions éducatives, culturelles, sportives et de loisirs,
- Une formation accrue des professionnels, notamment en lien avec la jeunesse, la petite enfance, le médico-social, les collectivités et le secteur associatif.

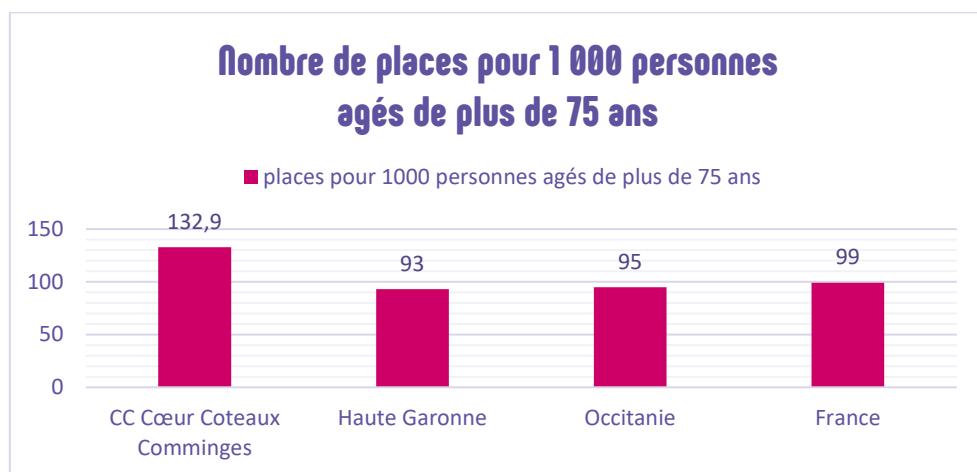
2. Personnes en situation de dépendance

a. Un parc d'hébergement étoffé

En 2022, la Communauté de communes dispose de 11 EHPADs, représentant 891 places.

Cela correspond à un taux d'équipement de 132,9 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, soit :

- Beaucoup plus que la moyenne départementale (*93 pour 1 000*),
- Supérieur à la moyenne régionale (*95 pour 1 000*),
- Et au-dessus de la moyenne nationale (*99 pour 1 000*).



b. Une offre de soins à domicile significative

Le territoire dispose de 5 services de soins infirmiers à domicile (*SSIAD*) totalisant 312 places.

Cela représente 46,5 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, soit :

- Plus du double du taux observé en Haute-Garonne et en Occitanie (*19 pour 1 000*),
- Et largement supérieur à la moyenne nationale (*20 pour 1 000*).

Le territoire se distingue par une forte prévalence du handicap, tant chez les adultes que chez les enfants. Cela suppose un effort renforcé en accessibilité, inclusion et accompagnement médico-social.

L'offre en hébergement pour personnes âgées dépendantes (*EHPAD*) et en soins à domicile est largement excédentaire par rapport aux moyennes départementales et nationales. Cela reflète une bonne anticipation du vieillissement et permet de prévoir et d'adapter l'offre aux besoins qui évoluent (*ex. : maladies neurodégénératives, isolement, soutien aux aidants...*).

Le défi reste aussi territorial : maintenir une équité d'accès aux services dans un espace rural et très dispersé.

VIII. L'ACTION SOCIALE

1. Des services structurés sur l'ensemble du territoire

Sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, l'action sociale est portée par un Centre Intercommunal d'Action Sociale (*CIAS*), des Maisons des solidarités et de Proximité (*Conseil Départemental*), des Maisons France services qui développent des interventions à l'échelle intercommunale.

Le centre social Azimut, basé à Saint-Gaudens, ainsi que des permanences d'assistantes sociales, constituent des relais de terrain.

Ces services interviennent principalement dans :

- L'accompagnement des personnes et des familles en situation de précarité, de dépendance ou d'isolement ;
- La facilitation des démarches administratives, notamment pour les aides sociales (*obligation alimentaire, Aide Personnalisée à l'Autonomie, Complémentaire santé solidaire...*) ;

Des actions concrètes de soutien, telles que :

- La domiciliation administrative,
- Les aides financières ponctuelles,
- L'accompagnement au logement (accès au logement social, hébergement d'urgence...).

2. La précarité

a. Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne départementale

Indicateurs	Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
Moins de 30 ans	34,5 %	26,1 %
30-39 ans	23,3 %	15,3 %
40-49 ans	22 %	14,5 %
50-59 ans	19,3 %	12,9 %
60-74 ans	14,1 %	10,6 %
75 ans et plus	15,6 %	11,1 %
Total	19,2 %	14,3 %

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2021

Le taux de pauvreté est significativement plus élevé sur le territoire, particulièrement chez les moins de 30 ans, dont plus d'un tiers vit sous le seuil de pauvreté. Cela souligne une vulnérabilité accrue des jeunes adultes et des familles en début de parcours de vie.

3. L'accès au droit

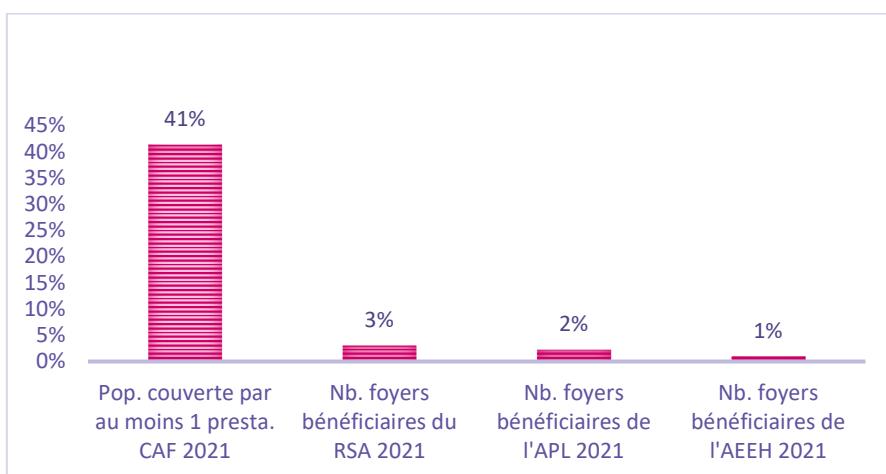
Malgré une situation sociale fragilisée, plusieurs indicateurs signalent un non-recours potentiel aux droits sociaux, le territoire affiche :

- Le plus faible taux d'activité de la Haute-Garonne,
- Un taux de chômage élevé,
- Une faible part de cadres,
- La proportion la plus importante d'employés et d'ouvriers,
- La part la plus élevée de personnes sans diplôme,
- Et le revenu médian le plus bas du département.

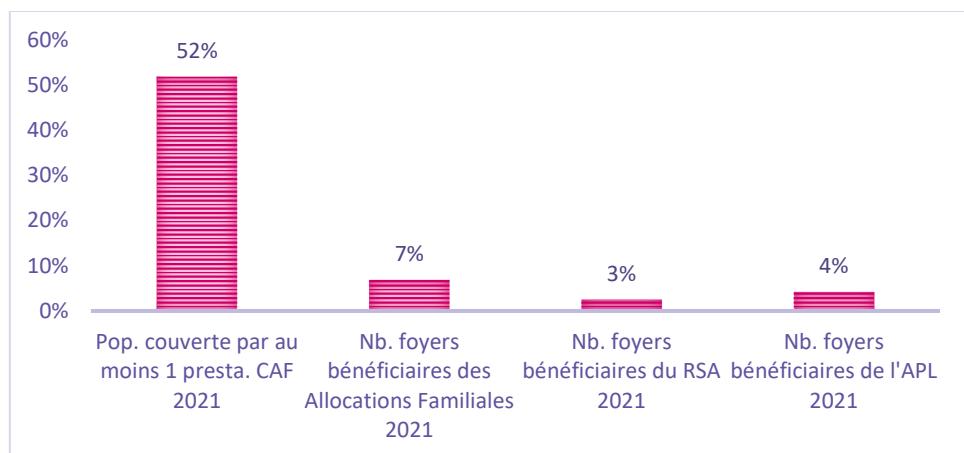
Pourtant, la part de la population bénéficiant de prestations sociales versées par la CAF est nettement inférieure à la moyenne départementale.

4. Public allocataire de la CAF

Communauté de communes Cœur Coteaux Comminges



Haute-Garonne



Sources : CNAF, Base Communale Allocataire

41 % de la population de la CC Cœur Coteaux Comminges perçoit au moins une prestation CAF, soit 11 points de moins que dans le reste de la Haute-Garonne (52 %).

Seuls 2 % des foyers perçoivent l'APL (*Aide Personnalisée au Logement*), contre 4 % en moyenne dans le département.

Le tissu social du territoire est marqué par une forte précarité, en particulier chez les jeunes et les actifs de 30 à 50 ans.

Le non-recours aux droits apparaît comme un enjeu majeur. Malgré des indicateurs socio-économiques dégradés, une part significative des habitants n'accède pas aux aides auxquelles ils pourraient prétendre.

Le rôle des structures sociales locales (*CIAS, Maison de Proximité et des solidarités, centre social, assistantes sociales*) est donc stratégique pour :

- Repérer les publics fragiles,
- Simplifier l'accès aux droits,
- Proposer un accompagnement de proximité, ciblé et durable.

IX. LOGEMENT

1. Logements sociaux

Le territoire de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges compte seulement 5,6 % de logements sociaux, soit trois fois moins que la moyenne départementale (15,6 %). Seules 24 communes, soit 23 % du total, disposent d'un parc HLM.

- 4,7 % des résidences principales occupées par des locataires sont des logements HLM.
- 80 % de la population est éligible au logement social.
- Le parc social est inadapté aux besoins : typologie dominante T4 (50 %) alors que la demande porte surtout sur des T2/T3.
- Profil dominant des demandeurs : familles monoparentales.

- Zone la plus demandée : Saint-Gaudens.
- Nombre de demandes annuelles : 1 566.
- Nombre d'attributions annuelles : 105 (*soit 7 % de taux de satisfaction*).
- Délai moyen d'attribution : 13 mois.

De plus, le parc immobilier est majoritairement ancien et nécessite des travaux de rénovation, ce qui accentue les difficultés d'accès à un logement de qualité, notamment pour les jeunes et les seniors.

La très faible part de logements sociaux, combinée à un taux élevé d'éligibilité, traduit un déséquilibre structurel entre l'offre et la demande.

Une meilleure répartition géographique et typologique des logements sociaux est indispensable pour répondre aux besoins du territoire.

Source : Ministère de la transition écologique - SDES, répertoire du parc locatif social (RPLS) 2021-2025 ; Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire

a. Typologie des logements

	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
Maisons	79 %	48,8 %
Appartements	20,2 %	50,4 %

Source : Insee, RP exploitation principale – 2020

Le territoire est très majoritairement pavillonnaire, ce qui correspond à sa typologie rurale, mais peut aussi poser des enjeux en termes de densification, de coût d'entretien et d'accessibilité pour les populations âgées ou précaires.

2. Statut d'occupation des logements

	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
rés. princ. occ. propriétaire	68%	52%
rés. princ. occ. locataire log. vide non HLM	22%	30%
rés. princ. occ. locataire log. vide HLM	5%	11%
rés. princ. occ. locataire log. meublé	1%	5%
rés. princ. occupant logé gratuitement	3%	2%

Source : Insee, RP exploitation principale – 2020

La forte proportion de propriétaires reflète la ruralité et l'ancrage local des habitants, mais peut aussi rendre difficile la mobilité résidentielle ou l'adaptation du logement à la dépendance ou à la précarité.

3. Un coût du logement attractif par rapport à Toulouse :

Les prix à Saint-Gaudens sont nettement plus accessibles : entre 1 200 € et 1 600 € / m² selon le type de bien.

À Toulouse, les prix sont en moyenne trois fois plus élevés, avec des variations entre 3 300 € et plus de 4 000 € / m² selon l'ancienneté et la typologie du logement.

Source : CEREMA DV3F_2023

X. MOBILITE

1. Un territoire confronté à l'éloignement des services

Temps d'accès aux équipements de services	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
>7 min (<i>proximité</i>)	24,1 %	4,7 %
>15 min (<i>intermédiaire</i>)	18,3 %	3,3 %
>30 min (<i>supérieur</i>)	19,5 %	2,3 %

Source : Insee, Recensement de la population 2020 (RP) ; Base permanente des équipements (BPE) 2021 ; nouveau distancier Metric

Le territoire est l'un des plus enclavés du département, avec un quart des habitants éloignés des services de base et près de 20 % à plus de 30 minutes des services spécialisés. Ce constat accentue les difficultés d'accès aux soins, à l'emploi ou à la formation.

2. L'offre de transports en commun

Une offre de transport en développement est composée de :

- Navette MOVIGO
 - 6 lignes régulières dans la zone de Saint-Gaudens.
 - Ligne dédiée aux actifs (*matin et fin de journée*).
 - Gratuité sous conditions : revenus modestes, enfants de < 5 ans, accompagnants de personnes en situation de handicap.
- MOVIBUS : transport adapté pour les personnes à mobilité réduite, avec accompagnement porte à porte.
- Transport la Demande (T.A.D) : couvre l'ensemble du territoire pour les trajets vers les commerces et services.
- Réseau régional LiO (*Région Occitanie*) :
 - 2 gares SNCF à Saint-Gaudens et Montréjeau.
 - 20 allers-retours quotidiens vers Toulouse.
 - 13 lignes de cars LiO, desservant 45 communes (*43 % du territoire*).

L'offre de transport se structure autour de Saint-Gaudens, mais reste parcellaire pour le reste du territoire.

Le Transport à la Demande et les lignes de cars LiO atténuent l'isolement, mais ne suffisent pas à compenser l'éloignement pour les publics précaires ou isolés.

3. L'automobile : moyen de déplacement principal

	CC Cœur et Coteaux du Comminges	Haute-Garonne
Ménages ayant au moins 1 voiture	88.1%	82.4%

Source : Insee, Recensement de la population 2021 (RP)

Si la majorité des ménages dispose d'un véhicule, certaines communes présentent des taux plus bas (*Montréjeau 78,3 %, Saint-Gaudens 80,6 %*), ce qui peut révéler des poches de fragilité sociale.

Dans le territoire, 48 communes comptent plus de 95 % de ménages motorisés, mais la dépendance à la voiture est un frein pour les jeunes, les personnes âgées, ou les foyers précaires ne pouvant pas assurer l'entretien ou l'achat d'un véhicule.

XI. Conclusion

Le diagnostic du territoire de la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges met en lumière des enjeux importants liés au vieillissement démographique, à la précarité sociale ou encore à l'accès aux services, mais il révèle également de nombreuses dynamiques positives et des atouts majeurs à valoriser.

Malgré un contexte rural marqué par des disparités territoriales, le territoire bénéficie d'une offre d'équipements solide, d'un tissu associatif dense et engagé, et d'une volonté forte des acteurs locaux d'agir en proximité avec les habitants. Les initiatives autour de la parentalité, du sport-santé, de l'inclusion ou encore des mobilités démontrent une capacité à innover et à construire des réponses adaptées aux besoins locaux.

Par ailleurs, l'investissement dans les services à la petite enfance, le développement de projets éducatifs, l'implication croissante autour de l'accompagnement des jeunes et des publics fragiles sont autant de signes positifs d'un territoire en mouvement, résolument tourné vers la cohésion sociale, la solidarité intergénérationnelle et l'amélioration de la qualité de vie.

Ce diagnostic constitue ainsi un socle pour co-construire, avec les partenaires et les habitants, une stratégie territoriale ambitieuse, inclusive et durable, au service de toutes les familles et de tous les âges de la vie.

GLOSSAIRE

A

AAH : allocation adulte handicapé

AEEH : allocation d'éducation de l'enfant handicapé

ALAE : accueil de loisirs associé à l'école = accueil de loisirs périscolaire : avant, entre, après les heures de classe

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement = accueil de loisirs extrascolaire : vacances

C

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CIAS : centre intercommunal d'action sociale

CLAC : accueil de loisirs associé au collège

CLAS : contrat local d'accompagnement à la scolarité

CMG : complément de libre choix du mode de garde qui regroupe le CGM assistante maternelle, le CMG garde à domicile et le CMG structure

CTG : Convention Territoriale Globale

E

EAJE : établissement d'accueil du jeune enfant

Enfant à charge : ensemble des enfants rattachés au foyer allocataire au sens de la ou des prestations légales considérées (*un enfant peut être comptabilisé dans un foyer au titre d'une prestation mais exclus au titre d'une autre prestation*)

EPCI : les établissements publics de coopération intercommunale sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun

F

Foyer : ensemble de personnes qui vivent sous le même toit (*si une personne est éloignée de son logement principale pour des raisons professionnelles elle ne constitue pas un second foyer*) et sont solidaires financièrement (*participent financièrement ou matériellement aux charges du foyer*)

Foyer allocataire : foyer qui perçoit au moins une prestation légale versée par la branche famille

I

IME : institut médicoéducatif

ITEP : institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

P

PA : prime d'activité

PAJE : prestation d'accueil du jeune enfant qui regroupe la prime de naissance, l'allocation de basse, la prestation partagée d'éducation et le complément de libre choix du mode de garde

Personnes couvertes : ensemble des personnes rattachées à un foyer allocataire (*responsable de dossier et les éventuels conjoint, enfants ou autres personnes à charge*)

PF : prestations familiales : les prestations familiales regroupent les prestations d'accueil du jeune enfant, les allocations familiales, le complément familial, l'allocation de soutien familial et l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, l'allocation journalière de présence parentale et l'allocation du proche aidant

PrePare : prestation partagée d'éducation

Prestations légales : ensemble des prestations, communes aux 101 Caf, correspondant à des compléments de revenus (*prestations familiales, aides au logement, Prime d'activité*) ou à des revenus de substitution (*RSA, allocation aux adultes handicapés*)

PSU : prestation de service unique

R

RSA : revenu de solidarité activé

PETITE ENFANCE



EAJE : crèches et halte garderie



Assistantes maternelles



RPE: Animation Relais Petite Enfance



MAM: Maison Assistantes Maternelle





écoles : périscolaire



ALSH : extrascolaire mercredis



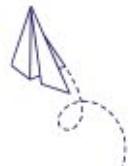
ALSH : extrascolaire mercredi + vacances



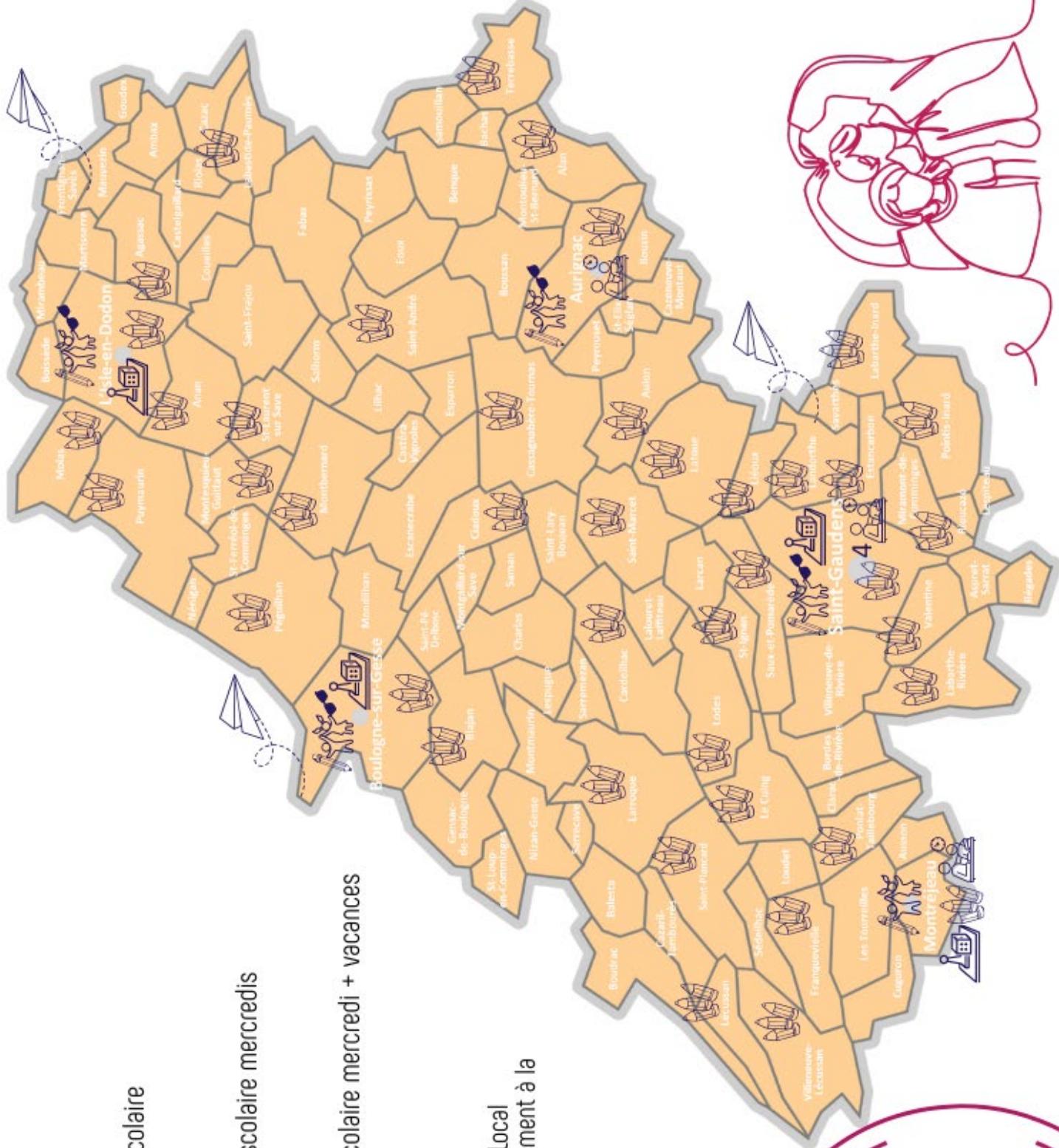
Ludotheques



CLAS: Contrat Local
d'Accompagnement à la
scolarité



Séjours



communiges
coeur & cœurs
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JEUNESSE



-mjc3|mjc



Point Info Jeune

Centre social Azimut



Mission locale
(permanence)



ACCÈS AUX DROITS

Caisse Allocation Familiale (CAF)



Mutualité Sociale Agricole (MSA)



Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)



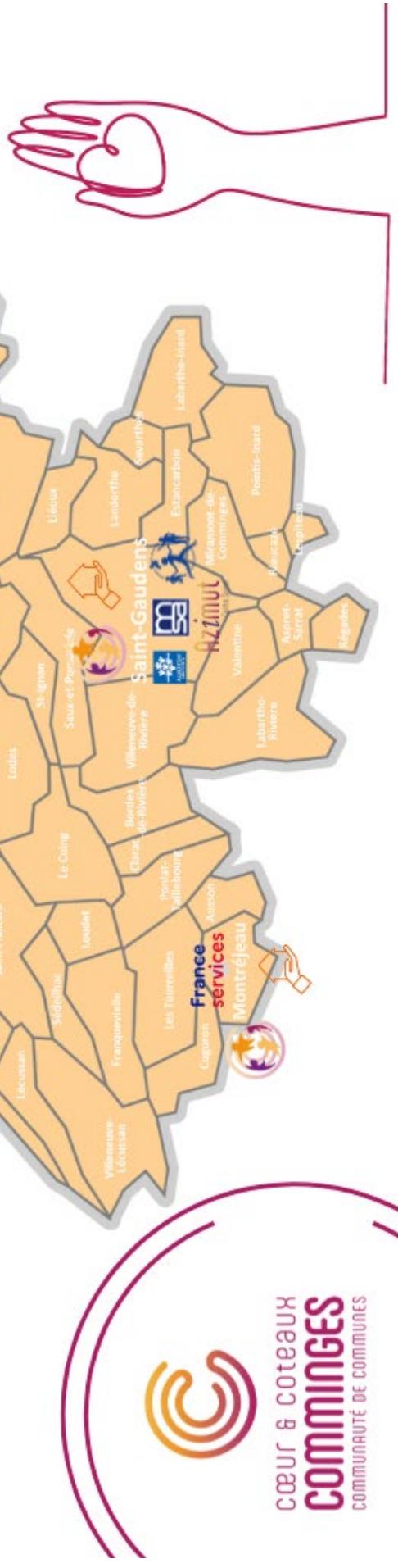
France Maison France Services



Maison Départementale des Solidarités
(MDS)
Centre Intercommunal d'Action Sociale
(CIAS)



Azimut
Centre social Azimut



**CŒUR & CÔTEAUX
COMMINGES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS